



L'écureuil Janvier 2026



LE MOT DU MAIRE**2026 une année pleine de projets !**

Après une année 2025 qui vient de se terminer, vous en découvrirez quelques réalisations dans ce journal, une nouvelle année commence. Celle-ci démarre avec le Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels (dit PAEN) où une consultation se déroulera dès le 19 janvier. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (dit PLUi), prendra ensuite sa place pour une consultation dans les mois à venir. En mars vous aurez aussi l'occasion de vous exprimer lors des élections municipales. Oui, notre démocratie est bien vivante en ce début d'année !

L'occasion pour moi de remercier chacun d'entre vous pour la confiance qui m'a été accordée ainsi qu'à toute l'équipe du conseil municipal. Les échanges permettent de prendre des décisions quand à l'avenir de notre cité. Sans ces relations de proximité nous serions hors sol. Et c'est bien grâce à cette réalité de terrain qu'être au service du public est un bel engagement. Comme l'a dit dans une campagne de communication l'association des Maires de France, « Osez l'engagement ! ». Cela se traduit sous plusieurs formes : au service de la commune, au service des associations, en fleurissant devant chez soi, en partageant la vie de tous les jours avec ses voisins, c'est ce qui rend notre commune vivante et dynamique. Alors n'hésitez pas...

Vous découvrirez quelques pages plus loin un engagement plus lointain avec la commune de Nosivka en Ukraine. Le local ne doit pas faire oublier le monde. Celui-ci bouge beaucoup, nous n'en comprenons pas toujours les mouvements, mais ce qui est certain c'est que la fraternité et le dialogue avec l'ensemble des femmes et hommes qui vivent sur cette belle boule bleue sont gage de paix.

Alors en ce début d'année, je vous souhaite à vous et vos proches une belle et heureuse année 2026, je souhaite à nos amis de Nosivka d'être en paix au plus vite afin que nous puissions nous rencontrer, et souhaite que le monde nous permette de vivre en harmonie dans un espace plus respectueux de la nature.

Thierry Gouby

Maire de Marcilly le Châtel

PS : Vous êtes cordialement invités aux vœux du maire et du conseil municipal qui se dérouleront le 9 janvier à l'école à 20h00

SOMMAIRE

Les infos du secrétariat de mairie	3	Comité des fêtes	15
CCAS, Voirie, Eclairage	4	Les Classes en 5	16
PLUi	5	Familles rurales	17
Concours fleurissement	6	Le Cô-toit du Ravat	20
PAEN	7	ACCA	21
Salle d'animations, Ecole	8	Du nouveau à Marcilly le Châtel	22
Nosivka Ukraine	9	Groupe Vocal	23
Le sou des écoles	10	État civil de l'année 2025	25
Entente sportive Champdieu Marcilly	12	Les jeux de l'Écureuil	26
Les Marcilly de France du Châtel	13	Obligations légales de débroussaillage	27
Adamas	13	Dates à retenir	28

LES INFOS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 MARS 2026

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune du lieu de votre résidence principale. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Vous ne savez plus si vous êtes inscrit(e) à Marcilly le Châtel ?

Vérifiez votre situation électorale :

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Vous avez emménagé récemment sur la commune ?

Inscrivez-vous sur les listes électorales directement en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également compléter un formulaire d'inscription en mairie, muni(e) d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Attention : la salle des fêtes étant en travaux, le bureau de vote sera déplacé dans la salle d'évolution de l'école.

Carte d'identité et passeport

Pour rappel pour effectuer une demande ou un renouvellement de carte d'identité et/ou d'un passeport vous devez vous adresser à la mairie de Montbrison ou de Boën sur Lignon.

Urbanisme

Pour info les demandes d'urbanisme peuvent se faire sur le guichet unique :

<https://loreforez.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous pouvez ainsi déposer vos différentes demandes : demande préalable, permis de construire...

Ce guichet unique vous renseigne sur les démarches à suivre ainsi que le dossier à compléter selon votre projet.



Un nouveau panneau d'information tout en couleur est arrivé. Il remplace le précédent en panneau après quelques années de bons et loyaux services. Vous y retrouverez les dernières infos. Vous pouvez aussi vous abonner sur Illiwap (application pour les téléphones portables) et sur le site de la commune marcillylechatel.eu afin d'être informé de la vie communale.

Des nouveaux bacs pour les bio déchets



Loire Forez Agglomération avec la commune a mis en place des bacs pour les bio déchets pour les résidents de la commune sans solution de compostage dans leur jardin. En service depuis quelques mois ils permettent de transformer les bio déchets en compost pour la commune.

Horaires de la médiathèque



Mercredi de 14h30 à 17h00

Vendredi 16h30 à 18h00

Samedi de 10h00 à 11h30

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Marcilly le Châtel a remis en main propre les colis de Noël.

Cette année, les 10 membres du CCAS ont distribué des colis en se rendant auprès d'environ 57 foyers, incluant 17 couples ainsi que des personnes seules, que ce soit à domicile ou en maison de retraite.

Il est requis pour être bénéficiaire du colis d'avoir atteint l'âge de 80 ans ou plus afin de pouvoir profiter des produits locaux et apprécier les moments de dégustation pendant les célébrations de fin d'année.



Le 9 janvier 2026, alors que nous présenterons nos vœux, nous fêterons aussi les nouveau-nés de l'année 2025 en leur remettant un cadeau.

Par ailleurs, le CCAS prépare un goûter/spectacle qui se tiendra le 7 février dans l'après-midi à la salle d'évolution de l'école Jean Côte.

VOIRIE

Ca y est, les travaux de la rue de Corbes et de la partie haute de la rue du Pavé sont terminés. Une zone 30 agrandie sur le centre de la commune a été mise en place et ainsi la sécurité de tous est à notre portée. Il suffit de respecter la circulation avec les bandes piétons et vélos ! Les fils électriques et de la fibre ont été en partie enfouis rue de Corbes. C'est donc un projet de déplacements en mode doux qui s'est intégré dans notre paysage. Le budget de l'opération a été porté par l'enveloppe communale de voirie par l'agglomération Loire Forez et des aides ont permis de faire un parking perméable vers les jeux de boules.

Budget Mobilité	125 819,50 €
Budget Gestion Intégrée Eaux Pluviales	24 745,97 €
Budget Voirie	143 498,57 €
Total TTC	294 064,04 €



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Avec France Nature Environnement et Loire Forez Agglomération, un atlas de la biodiversité en est en cours d'étude sur la commune. L'occasion d'une visite sur le terrain en octobre et d'une présentation en décembre dernier.



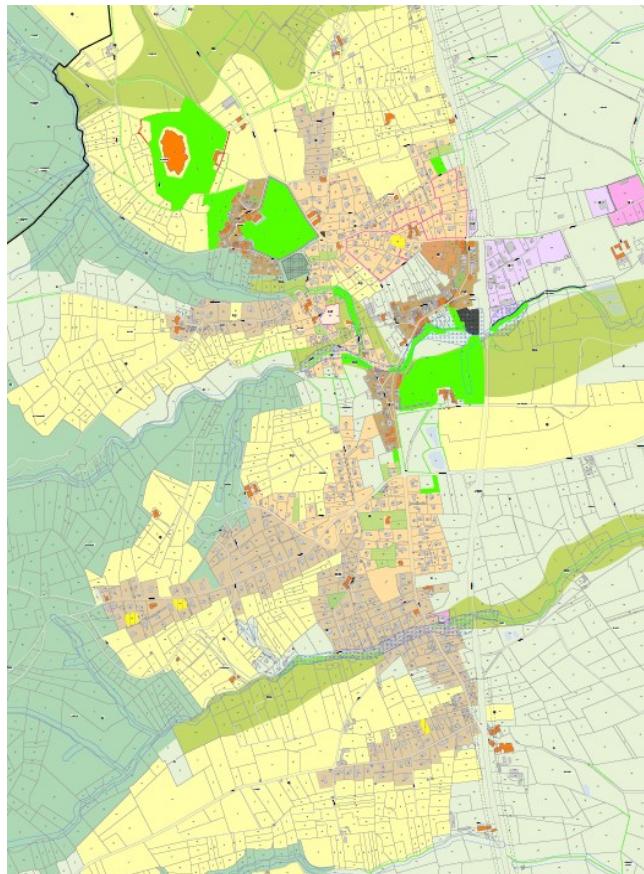
ECLAIRAGE : Plus que quelques ampoules à changer..

A l'heure où vous lirez l'Écureuil, il ne restera que quelques ampoules à changer en ce début d'année 2026. Depuis plusieurs années les élus ont fait de la choix de rénover l'ensemble de l'éclairage de la commune afin de passer toutes les lampes en Led. Ainsi début 2026 100 % de l'éclairage public de la commune sera équipé de leds. Cela permet des économies sur la facture énergétique de la commune par une puissance moins forte (abonnement réduit) et des consommations diminuées.

Un nouvel éclairage solaire a aussi fait son apparition rue du Ravat. Plus cher à l'achat, il est indépendant, sans raccordement électrique et autonome et donc sur la durée de vie plus économique ! Il est donc privilégié là où il aurait fallu étendre le réseau électrique.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis plusieurs mois les préparatifs à l'échelle de l'Agglomération Loire Forez ont été l'occasion d'étudier notre territoire pour aboutir à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il a pour objectif de fixer le cadre du développement des constructions et aménagements de notre lieu de vie. L'arrêt du projet a été acté par un vote



lors du conseil communautaire de LFA le 25 novembre dernier. Dans les mois qui viennent, une consultation du public sera organisée sur le territoire de LFA et une permanence sur la commune permettra à chacun de faire part de ses observations. Les dates n'étant pas encore fixées, nous vous informerons dès que possible. En attendant vous trouverez l'ensemble des éléments du projet sur le site de la commune rubrique « A votre service/Plui en cours d'élaboration ».

Notre évolution démographique de ces dernières années doit être stoppée du fait de la Loi Zéro Artificialisation Nette. En effet le rythme de ces dernières années n'est plus en adéquation avec les ressources et contraintes du territoire. Alors ce nouveau règlement qui entrera en vigueur d'ici 1 à 2 ans va transformer et freiner notre développement. Rien d'inquiétant sur le principe si l'on souhaite conserver notre cadre de vie. Notre ressource en eau n'est pas inépuisable par exemple.

Faire des choix c'est bien souvent renoncer et cela n'est pas simple. Le faire à 84 communes rend l'exercice encore plus délicat. Nous aurions préféré prendre un peu plus de temps, mais il en est ainsi et nous devrons suivre le calendrier proposé.

POPULATION A MARCILLY LE CHATEL

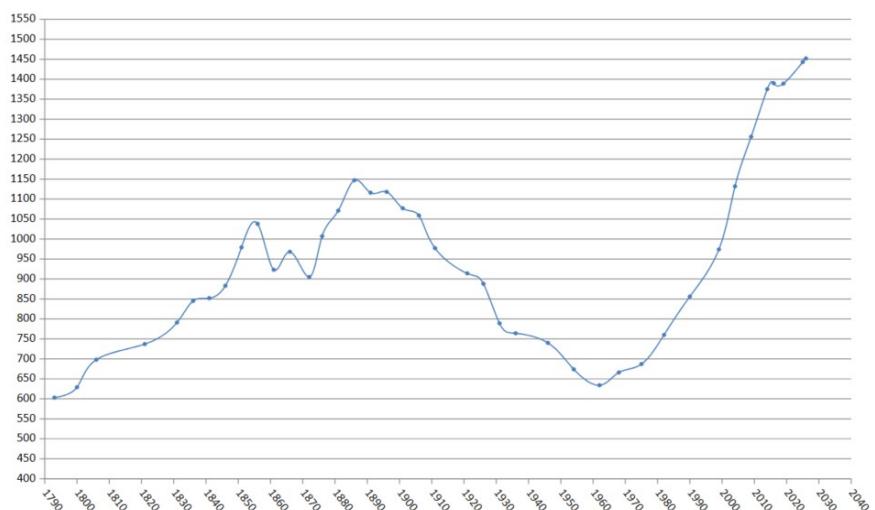
Suite au recensement qui s'est déroulé début janvier la commune compte d'après les calculs de l'Insee et le comptage effectué 1452 habitants au 1^{er} janvier 2026. *Population de référence au 1^{er} janvier 2023 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026*

Population municipale 1401 hab. : comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

Population comptée à part 51 hab. : comprend certaines personnes dont le lieu de résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune exemple : personnes de moins de 25 ans qui résident dans une autre commune pour leurs études, personne en moyen ou long séjour dans des établissements publics ou privé de santé, maison de retraite, foyer et résidences sociales.



Evolution démographique de Marcilly le Châtel



Evolution de la population de Marcilly le Châtel depuis la révolution...

L'Écureuil PERSONNEL COMMUNAL

Quelques changements...

Angélique Petelet en place depuis janvier 2025, a repris son poste d'ATSEM à la rentrée de septembre. Elle remplace Nadège Marchat qui a sollicité une mise en disponibilité d'une année dans un 1^{er} temps.

En cuisine, après le départ de Salhia, c'est Claude Escoffier qui a pris la relève en septembre. Elle est présente les jours d'école de 11h 45 à 14h45. Elle apporte un soutien à l'équipe au moment du service des repas et participe à l'entretien.
Leur expérience respective leur a permis une adaptation rapide et une bonne intégration.



Angélique Petelet



Emilie secrétaire, a repris son poste après plusieurs mois d'absence.
Merci à l'ensemble du personnel communal qui œuvre au quotidien pour faciliter la vie des administrés et des élus.

CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT 2025

Comme chaque année, la commune remercie l'ensemble des habitants qui contribuent à rendre notre cadre de vie agréable et fleuri. La participation est gratuite et concerne le fleurissement et l'aménagement d'espaces verts visible de la rue, balcons, entrée...

Les élus ont décidé pour la deuxième année que le concours serait sur inscription, ce qui a permis de prendre plus de temps pour juger le fleurissement.

Pour juger le fleurissement les élus ont établi des critères (inchangés par rapport à 2024) au nombre de 5 qui sont :

- * Harmonie : contraste, couleur, tailles des végétaux
- * Ampleur du fleurissement : surface
- * Choix des végétaux : vivace, paillage, gestion de l'eau
- * Décor : originalité
- * Valorisation de l'espace public



Pour chaque critère, chaque membre du jury attribue des points : 1 point = assez bien, 2 points = bien et 3 points = très bien, avec la possibilité de mettre des demi points entre deux notes.

Pour récompenser les lauréats du concours, cette année la municipalité a décidé d'attribuer à chaque participant un bon d'achat de 50€ chez un pépiniériste qui sera remis à la cérémonie des voeux le 9 janvier 2026 à l'école.

Le jury s'est réuni le 5 juillet 2025 pour se rendre aux adresses des habitants qui se sont inscrits, chaque membre du jury avait son tableau des inscrits avec les 5 critères pour effectuer sa notation. A la fin de la tournée les membres du jury se sont rendus en mairie et ont mis leurs notes en commun. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait parfois des appréciations différentes en fonction de la vision de chacun, après l'addition de toutes les notes le résultat est tombé.



8 personnes se sont inscrites, nous les remercions.

Nous remercions également toutes les personnes qui fleurissent notre belle commune sans s'être inscrit.



Voici le résultat du concours de fleurissement 2025

- 1 JAVELLE Odette
- 2 FORESTIER Patrick
- 3 PROST Fabrice
- 4 TAVERNIER Julien
- 5 TARDY Sandrine
- 6 VANDEWATERE Béatrice
- 7 DURAND Maurice
- 8 DUBREUIL Quentin



Les membres du jury au travail...



PAEN Coteaux du Forez

Ou'est-ce que c'est ?

Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels

Objectif : Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels soumis à une forte pression foncière en secteur périurbain.

Cela permet : D'avoir un périmètre de protection des terrains agricoles et viticoles, cela fige la vocation agricole ou naturelle sur le long terme. Cela assure aux agriculteurs et les viticulteurs d'un espace de travail, d'exploitation garantie.

Pour rappel, la commune avec 11 autres communes du forez avaient délibérées favorablement pour s'engager dans le PAEN en 2019.

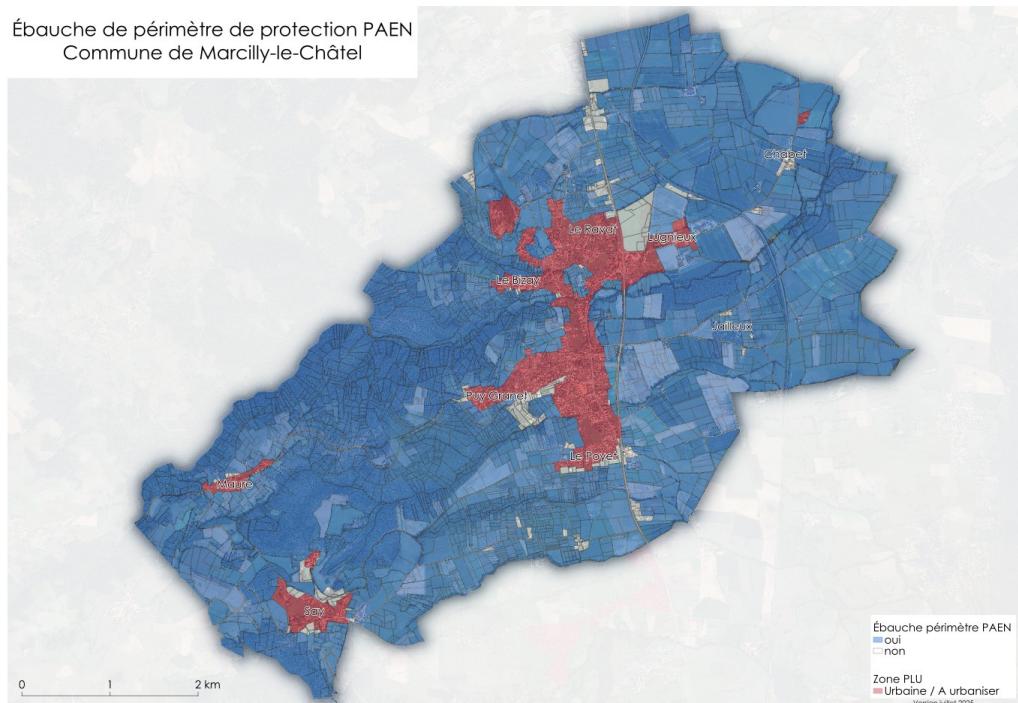
Entre 2021 et 2024, Marcilly Le Châtel a candidaté auprès du département pour bénéficier du PAEN et ensuite le département a réalisé un diagnostic territorial en partenariat avec l'IA.

Entre 2024 et 2025, le conseil municipal a effectué plusieurs réunions avec nos acteurs du domaine agricole et viticole sous l'animation de l'EA et le contrôle du département.

Nous avons donc validé les terrains demandés à rentrer dans le PAEN par les acteurs du monde agricole et nous avons été invités par le département à rajouter des parcelles.

Nous avons trouvé un consensus sur la protection de la commune, 1431 HA environ soit 87% du territoire communal. Le conseil municipal du 17 septembre 2025 a validé cette proposition.

Ébauche de périmètre de protection PAEN
Commune de Marcilly-le-Châtel



D'ici l'été prochain, le département de la Loire devrait approuver ce périmètre. En attendant une enquête publique se déroulera à la mairie du lundi 19 janvier 2026 au vendredi 20 février 2026.

Si vous avez des questions nous vous invitons à venir rencontrer en mairie la commissaire enquêtrice le lundi 9 février 2026 entre 14h00 et 17h00.

SALLE D'ANIMATION

Depuis quelques semaines les travaux ont commencé pour rénover et agrandir notre salle des fêtes en une salle d'animations. Le démontage a été réalisé en partie par les agents communaux. La démolition s'est poursuivie et après la trêve des fêtes de fin d'année le désamiantage et la suite des travaux vont se poursuivre pendant presque toute l'année 2026. C'est un dossier conséquent pour la commune avec un budget de 1 153 172 €. Des subventions de l'Etat, de la région, du département, de Loire Forez Agglomération et du Siel Territoire d'Energie 42 ont été accordées pour 488 255 €. Un emprunt de 200 000 € a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne.



de patience avant de bénéficier ensuite d'une salle plus grande, rénovée et plus fonctionnelle. L'isolation thermique et phonique étant des points importants pris en compte.

La date de réouverture n'est pas connu précisément, mais elle devrait avoir lieu avant le fin 2026 ! patience...

Conscient du dérangement pour nos associations nous avons, avec l'aide des communes voisines (que nous remercions), pris en charge une partie des locations pour les aider. Merci aux associations pour leur compréhension. Et merci à tous pour un peu



L'ÉCOLE

Travaux

Des travaux ont été réalisés au niveau de la chaudière du bâtiment nord de l'école sur le mois d'août de cette année. Cette chaudière vieillissante qui produisait à la fois l'eau chaude sanitaire et l'eau chaude pour le système de chauffage par l'intermédiaire d'une vanne trois voies ne donnait plus satisfaction.

Elle permettait d'alimenter la cantine et la garderie et avait des problèmes récurrents. De plus lors d'un entretien annuel de maintenance on a découvert que la cuve était fêlée.

Pour éviter le surcoût du à la maintenance corrective répétitive et éviter un arrêt long du à une éventuelle grosse défaillance, il a été pris la décision par l'équipe municipale de changer cette chaudière. L'entreprise Meunier est intervenue pour installer une nouvelle chaudière au gaz destinée donc au chauffage principal auquel a été associé un ballon tampon d'eau chaude sanitaire.



Futur projet

Le nouveau transformateur est installé depuis quelques temps déjà sur le parking de l'école.

Comme vous avez pu le constater l'ancien transformateur, tout du moins sa « carcasse » est restée sur place.

Cet emplacement ainsi que le transformateur nous a été cédé par EDF qui était alors propriétaire.

Le projet est de réhabilité cet espace est d'en faire un parking à vélo et qui sera à disposition des élèves de l'école mais pourquoi pas de toutes personnes susceptibles de se déplacer et qui viendrait à l'école grâce à une mobilité dite « douce ».

En accord avec le directeur de l'école, Mr Fournel, et lorsque nous aurons connaissance des éco-délégués, la commune de Marcilly le Chatel mettra à contribution quelques élèves afin que ceux-ci prennent part au projet et qu'ils puissent s'approprier ce nouveau lieu.

Nous ne manquerons pas, lorsque celui-ci sera terminé, de vous montrer son évolution.



RELATION AVEC LA COMMUNE DE NOSIVKA (Ukraine)



Bonjour / Доброго ранку



Depuis plusieurs mois notre commune est en relation avec la commune de Nosivka en Ukraine. Après des échanges en visio entre les maires puis avec les conseils municipaux, cette relation prend petit à petit forme. Un accord de coopération territoriale internationale a été signé le 18 juillet 2025 en visio conférence avec les 2 conseils municipaux et des présidents d'associations. A travers cet acte, c'est un soutien moral pour les élus de Nosivka ainsi que pour toute leur population qui est affirmée. Nous souhaitons contribuer à développer cette relation pour rester ouvert au monde.

Certes notre taille et nos finances ne nous permettent pas d'apporter un soutien matériel important. Cependant nous vous proposons de soutenir par un don une possibilité de fournir des groupes électrogènes ou des panneaux



solaires avec batterie aux infrastructures publiques de Nosivka. La commune de Marcilly le Châtel et le Siel TE 42 (sous réserve de vote) participeront financièrement à l'opération conduite avec Électriciens sans frontières et l'association « Stand with Ukraine ». La commune de Sorbiers (Loire) est, elle, en relation avec la commune de Burshtyn et ensemble nous participons à cette opération de soutien

En ce qui concerne le soutien des particuliers, deux solutions simples sont proposées:

1. En ligne, via la cagnotte HelloAsso : Les donateurs peuvent contribuer directement <https://www.helloasso.com/associations/electriciens-sans-frontieres/formulaires/50> (lien vers la cagnotte) et préciser dans les commentaires qu'ils souhaitent affecter leur don au projet Nosivka dans le cadre de l'appel à dons « Des lumières pour l'hiver ».
2. Par chèque : À libeller à l'ordre d'Électriciens sans frontières et à envoyer au siège : **59 Avenue de la République, 93170 Bagnolet**. Merci d'indiquer clairement dans l'objet du chèque ou sur un mot joint : "Don pour le projet Nosivka dans le cadre de l'appel à dons Des lumières pour l'hiver."

L'Écureuil

Ces dispositifs permettent à tous les donateurs, y compris ceux de Marcilly-le-Châtel ou d'autres communes, de participer activement à ces projets.

Par avance merci de votre soutien à cette proposition.

Nos échanges de colis sont aussi l'occasion de découvrir l'Ukraine. Vous pouvez découvrir des objets dans le hall de la mairie réalisés par les enfants de Nosivka.

Nul doute qu'un jour nos communautés se rencontreront. Si vous souhaitez écrire aux habitants de Nosivka faites nous parvenir vos courriers nous pourrons les transmettre lors de nos échanges. Vous trouverez sur le site internet de Marcilly le Châtel plus d'informations et le suivi de l'actualité de nos échanges avec Nosivka.



SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles au fil des années



Les membres du sou vous remercient

Constitué de parents engagés, le sou remercie sincèrement toutes les personnes présentes aux manifestations proposées mais aussi à chacun d'entre vous pour votre soutien financier apporté aux travers de vos commandes de produits généreux que le sou vous présente. Grâce à cette mobilisation commune, les petits marcillois bénéficient de sorties culturelles et du matériel nécessaire à l'instruction dont l'équipe éducative de l'école à besoin.

Les membres du bureau mais pas que...:

- ✓ **Président :** Vincent CHARBONNIER
- ✓ **Vice-présidente :** Stéphanie CONSTANT
- ✓ **Secrétaire :** Clémence PLACE
- ✓ **Vice-secrétaire :** Jennifer GUICHERD
- ✓ **Trésorière :** Caroline MOULIN
- ✓ **Vice-trésorière :** Déborah GEORGES

Pour tous renseignements :

sde.marcillylechatel@gmail.com

Contact pour la location table/banc :

Nicolas TRICAUD : 06-46-79-96-11

Chacun des autres membres prennent aussi des responsabilités indispensables au bon fonctionnement de l'association. Alors, n'hésitez pas à vous prononcer envers les parents représentants pour toutes idées ou aide que vous voudriez apporter au sou.

MANIFESTATIONS PASSÉES

Le 17 octobre 2025, le sou des écoles a déjà œuvré en organisant une fête des plus effrayante, Halloween.

Comme le sou, les enfants ont été tous déguisés ainsi que la majorité des adultes.

Cela a donné une ambiance de qualité, de convivialité et aura créé des souvenirs inoubliables dans la salle des fêtes bien décorés.



Aussi, **Choc et vous** s'est investi pour la vente des **calendriers de l'avent** puis, le **Carré des Lys** pour la vente des **repas de fêtes** de fin d'année au **profit de l'école**. Un grand merci à eux.



VOTRE CALENDRIER DU SOU DE L'ÉCOLE

- Commençons l'année royalement en vous délectant de votre **galette des Rois**, elles n' attendent qu'à couronner des têtes. (**17 euros/galette 6-8 parts**)



Récupération des commandes Salle Amasis le samedi 10 janvier de 17h00 à 19h00

- Vous avez un enfant à l'école ? Alors **bienvenue** à votre **prochaine réunion du sou de L'école Jean-Côte**.

**Ch
as
se aux oeufs**



- C'est bien connu, avril ne te découvre pas d'un fil. C'est pour cela que le sou vous invite à bien vous couvrir et à vous chauffer de vos plus belles chaussures de marche. En effet, il vous faudra suivre des parcours bien définis parsemés d'indices qui vous mèneront aux **œufs de Pâques**. On ne vous en dit pas plus, venez nombreux !!! Les lapins n' auront plus qu'à bien se tenir.



Départ : Place de l'Église le samedi 4 avril 2026 à partir de 14h00

Vente de plants de fleurs et de légumes

- Anticipez mai pour faire ce qu'il vous plaît. Vente **de plants de fleurs et de légumes** fournis par **Oasis-Jardins de Cocagne**. Partagez vos photos de vos plants grandis !

Distribution des commandes : Salle de la Garenne
le lundi 20 avril 2026 de 16h30 à 18h30



- Pour **clôturer** la fin d'année scolaire, la célèbre **fête de l'école** est établie courant **juin**. (*Date non déterminée*)

Le sou c'est aussi...

De la **collaboration** et le souhait pour cette nouvelle année de travailler avec **d'autres associations**. L'accompagnement de **vos plus belles fêtes** en mettant à votre disposition **10 tables** et **20 bancs**. (**5 euros/table ; 2 euros/bancs**)



BONNE ANNÉE DANS VOTRE COMMUNE DE MARCILLY LE CHÂTEL.

ENTENTE SPORTIVE CHAMPDIEU MARCILLY

La nouvelle saison sportive 2025 / 2026 a débuté depuis début septembre pour l'ESCM.

Pour cette nouvelle saison, le club a engagé **12 équipes**, réparties entre les catégories jeunes et seniors :

- 2 équipes Seniors
- 1 équipe Seniors Foot à 7
- 2 équipes U18
- 1 équipe U15
- 1 équipe U13
- 1 équipe U10 – U11
- 2 équipes U8 – U9
- 2 équipes U6 – U7



L'ESCM compte ainsi **158 licenciés**.

Sur le plan sportif, ce début de saison est contrasté. L'équipe Seniors 1 connaît un démarrage difficile, tandis que l'équipe Seniors 2 affiche des résultats plus encourageants.

Du côté des jeunes, les U18 réalisent un début de saison globalement satisfaisante, alors que les U15 connaissent des résultats plus mitigés. Les U13, quant à eux, signent un très bon début de saison, portés par une excellente assiduité aux entraînements et une forte implication lors des rencontres du week-end.

Pour les autres catégories de jeunes, les entraîneurs soulignent également une bonne présence et un réel investissement des joueurs, éléments essentiels qui se traduisent par de bons résultats sportifs et une progression constante.

Les membres du bureau de l'ESCM tiennent à remercier l'ensemble des dirigeants et des entraîneurs pour leur engagement, le temps consacré et le travail accompli auprès des différentes équipes tout au long de l'année.

Rappels des catégories par année de naissance :

Année de naissance	Catégorie
2019 /2020	U6 /U7
2017 / 2018	U8 / U9
2015 / 2016	U10 / U11
2013 / 2014	U12 / U13
2011 / 2012	U14 / U15
2008 / 2009 / 2010	U16 / U17 / U18
A partir de 2007	Seniors

Equipe Séniors

Si vous souhaitez rejoindre l'ESCM, en tant que joueur ou entraîneur, vous pouvez contacter le président **Alain Peyret** au **06 19 43 12 18**.

Les membres du bureau de l'ESCM, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



LES MARCILLY DE FRANCE DU CHATEL

Notre association souhaite pouvoir continuer à fédérer les Marcilly de toute la France et accueillir un nouveau rassemblement, sous un format restant à imaginer avec ceux qui sont intéressés.. Ce rassemblement est imaginé les **29 et 30 mai 2027**. Si vous voulez nous rejoindre pour réfléchir avec nous à ce nouveau temps festif, n'hésitez pas à nous faire connaître !

Il nous faut donc générer un peu d'autofinancement et pouvoir échanger avec vous sur cette organisation Nous vous proposons **un 1er rendez-vous pour 2026 :**



- le **vendredi 1^{er} mai**, sur le terrain champêtre, pour un **brasero partagé** à partir de 11h, buvette sur place avec frites

Nous louons également une **enceinte bluetooth** avec micro que nous avions achetée pour notre rassemblement en 2017. La location est au prix de 20 € le weekend pour tout particulier ou association afin de gérer l'entretien du matériel.

Nous réfléchissons à passer commande pour de nouveaux **verres sérigraphiés**. Nous vous tiendrons informés.

Pour plus de renseignements sur notre association, vous pouvez donc vous adresser à Jean-Marie (06 87 68 59 26) ou Alain (06 70 57 03 25) ou par messagerie électronique : marcillydefrance@chateauduchatel@gmail.com

ASSOCIATION ADAMAS

La Volerie du Forez en sommeil

C'est la pause jusqu'au 4 avril 2026 ! Enfin la pause pas vraiment... vous vous doutez bien que les oiseaux ont besoin de soins 365 jours par an. Les spectacles se peaufinent, le site s'améliore ... il y a toujours à faire !

La saison a été plutôt bonne malgré la canicule et des vacances de la Toussaint capricieuses.

Un grand bravo à Stéphane et toute son équipe qui animent et font rayonner ce site : rendez-vous en avril 2026 !

Cette fin de saison a toutefois été marquée par la perte brutale et imprévisible de Tolstoi, le chameau devenu la mascotte du château. L'équipe en a été profondément affectée et tient à remercier pour les messages de soutien qu'elle a reçus, et tout particulièrement les messages des jeunes en difficultés qui venaient pour les séances de "Médiation Caméline". Il aura marqué les esprits, c'est sûr...

Association ADAMAS et Société civile immobilière (SCI) du château de Sainte Anne

Groupe de travail « investissement »

Nous profitons de la saison hivernale pour reprendre les réflexions au sein d'un groupe de travail sur les investissements possibles au château, sous quelles conditions, selon quelle priorité, avec quels partenariats possibles. Ce groupe de travail est animé par Stéphane Meyer pour la Volerie du Forez. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Association ADAMAS

Chantiers des compagnons de Sainte Anne

Tout début juillet, les compagnons ont débroussaillé, pioché, tondu, bouché les trous et fauché pour que les accès au château soient prêts à recevoir les visiteurs de l'été.

Exceptionnellement cet automne, le chantier s'est échelonné sur 3 semaines du 29 septembre au 17 octobre. Tout le mur « est » a été consolidé, les terrasses à l'ouest ont été nettoyées et sécurisées, tout comme la clairière sous le château côté est.

Cette mobilisation exceptionnelle a payé et les résultats bien visibles : un grand merci à tous !





Le château on en parle

Vous trouverez ci-dessous le lien vers l'enregistrement de l'émission « Mémoires vivantes » qui a été consacrée à Marcilly et à son château :
<https://www.rcf.fr/culture/memoires-vivantes?episode=602628>

Un grand merci à nos conteurs du jour qui se sont prêtés au jeu de ce reportage : Marie Noel et Louis !

Dossier « intérêt général »

Comme déjà annoncé, notre association peut bénéficier du dispositif du mécénat et pourra donc délivrer des reçus fiscaux aux donateurs au titre des versements consentis.

Les dons ouvriront droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc...

Rappel : notre association ADAMAS, créée en 1988, a un triple objectif : restaurer, sauvegarder et animer le site de Sainte Anne et son beau château qui sont propriété d'une société civile immobilière, dont la

Volerie du Forez <https://volerieduforez.fr/> est locataire.

BULLETIN D'ADHESION / DON - ASSOCIATION ADAMAS (numéro association W421003975)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Souhaite adhérer à l'association ADAMAS

Verse un droit d'entrée de 20€ (la cotisation annuelle suivante est de 10 €)

Souhaite faire un don libre d'un montant de

Signature :

Chèque à l'ordre d'ADAMAS – Bulletin pouvant être déposé dans la boîte aux lettres du bâtiment Amasis

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'association Adamas / amasis@wanadoo.fr / 06 70 60 54 24 ou parcourir les pages du site à l'adresse suivante <http://chateausainteanne.fr>

COMITE DES FETES**Une fête patronale 2025 bien suivi sur le week-end.**

La fête patronale de juillet 2025 a une nouvelle fois rassemblé de nombreux habitants et visiteurs à Marcilly, tout au long d'un week-end riche en animations et en convivialité.

Les festivités ont débuté le vendredi soir avec le traditionnel concours de pétanque, qui a rencontré un franc succès. Pas moins de 128 doublettes se sont inscrites, nous obligeant même à refuser certaines équipes faute de place. Une affluence record qui incite déjà le comité des fêtes à réfléchir à une organisation adaptée pour l'édition 2026.

Le samedi soir, une nouveauté a marqué la programmation. La société de chasse de Marcilly (ACCA) a proposé d'organiser un repas en partenariat avec le comité des fêtes. Une initiative bienvenue, alors que les débuts de soirée étaient parfois plus calmes les années précédentes. Le succès a été au rendez-vous, avec 120 repas servis.



Le dimanche matin, les habitants ont pu découvrir la présentation des différents chars, suivie d'un apéritif offert par la municipalité, moment apprécié de partage et d'échanges.

L'après-midi a été rythmé par le défilé de chars, avec cinq chars défilant dans les rues du village. Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement les groupes participants pour leur investissement, la qualité de leur travail et les chorégraphies qui ont animé le défilé. En fin de journée, 200 repas ont été servis avant de laisser place à l'animation musicale assurée par l'orchestre de Guy Prat.

Seul regret du week-end : en raison des conditions météorologiques, le feu d'artifice a dû être annulé.

Le comité des fêtes remercie l'ensemble des bénévoles, participants et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette édition.



Cap sur 2026

La prochaine fête patronale se déroulera **les 17, 18 et 19 juillet 2026**. Les grandes lignes du programme sont d'ores et déjà établies. Le partenariat avec l'ACCA sera reconduit pour le repas du samedi soir. Le défilé de chars du dimanche après-midi sera également maintenu, avec pour thème « les périodes historiques », nous comptons sur vous pour y participer. Une Banda sera présente pour animer l'événement, sa participation ayant déjà été confirmée.

Les membres du comité, vous souhaitez à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

LES CLASSES**Retour sur le BANQUET des CLASSES en 5**

Comme annoncé dans l'Écureuil de juillet 2025, les classes en 5 avaient exprimé leur volonté d'organiser le traditionnel repas des classes. Après plusieurs semaines de préparation, de coordination et d'échanges entre les organisateurs, cet événement cher aux habitants a pu se tenir dans les meilleures conditions.

Ce rendez-vous tant attendu a bien eu lieu le 27 septembre, à la salle des fêtes de Marcilly, entièrement décorée pour l'occasion. Ce sont 90 participants, représentant plusieurs générations, qui ont répondu présents. Dès leur arrivée, les convives ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse, propice aux retrouvailles. Le repas, préparé avec soin, a permis à chacun de partager un moment de convivialité. Tout au long de l'après-midi, les discussions se sont succédés, mêlant souvenirs, anecdotes et projets futurs.

L'ensemble des participants se sont déclarés pleinement satisfait de cette journée. Certains ont même exprimé le souhait de renouveler ce type de rassemblement plus régulièrement.....

Au-delà du simple plaisir de se réunir, cette journée a une nouvelle fois démontré l'importance de ces moments intergénérationnels.

Cette édition 2025 restera un moment marquant de la vie locale. Grâce à l'implication des organisateurs et à la participation enthousiaste des habitants, la tradition des classes continue de vivre et de rassembler.

Nous adressons un grand **merci à toutes les personnes** qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette journée.

Rendez-vous à la prochaine édition, avec l'espoir de réunir encore davantage de convives autour de cette belle tradition !

ASSOCIATION FAMILLES RURALES



ASSOCIATION DE MARCILLY-LE-CHÂTEL



L'association Familles Rurales, un large choix d'activités pour tous !

L'équipe en place ! (avec Marie-Anne.G, absente de la photo)

L'association Familles Rurales joue un rôle essentiel dans l'animation de la commune en proposant **de nombreuses activités accessibles à tous les âges**. Son objectif est de favoriser le bien-être, le lien social et la pratique d'activités variées au plus près des habitants.

Parmi les disciplines proposées, on retrouve des activités axées sur la forme et la détente comme le **maintien en forme**, le **pilates**, le **yoga** ou encore le **cardiofit**, idéales pour prendre soin de son corps tout au long de l'année. Les amateurs de danse peuvent également s'exprimer grâce aux cours de **modern' jazz** et de **kizomba**, alliant énergie, rythme et plaisir.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec l'activité **multisport**, qui permet de découvrir différentes pratiques sportives de manière ludique. L'association propose aussi une activité **théâtre**, favorisant l'expression, la créativité et la confiance en soi.

Grâce à cette diversité d'activités, **l'association Familles Rurales** contribue activement à la vie locale et offre à chacun la possibilité de s'épanouir au sein de la commune.

Le modern' jazz s'invite le samedi après-midi.

Chaque **samedi après-midi**, la salle d'évolution de l'école s'anime au rythme du modern' jazz, dans une ambiance à la fois dynamique et conviviale. Ces cours sont organisés en deux groupes séparés, l'un composé de 7 enfants et l'autre de 4 adultes, permettant ainsi un accompagnement attentif, personnalisé et adapté au niveau de chacun.

Encadrés par **Anne-Laure Daval**, professeure passionnée, les participants découvrent ou approfondissent les bases du modern' jazz : travail du corps, expression, musicalité et plaisir du mouvement. Grâce à sa pédagogie bienveillante, Anne-Laure sait s'adapter aux différents âges et niveaux, favorisant la progression de tous.

Ces rendez-vous du samedi sont devenus un moment attendu, mêlant apprentissage, énergie et bonne humeur, où chacun peut s'exprimer librement à travers la danse.

Contact : 07 87 43 20 72 – Sandrine .T

Kizomba : une deuxième saison qui démarre en beauté !

Après une 1^{ère} année couronnée de succès, l'activité Kizomba repart de plus belle pour la saison 2025-2026. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'engouement pour cette danse de couple venue d'Angola aux influences latines, ne faiblit pas : 17 personnes sont déjà inscrites, soit 5 de plus que la saison précédente ! Une belle preuve de l'intérêt croissant pour cette danse à la fois élégante, festive et accessible.



Source photo : Sandrine.S

En raison des travaux d agrandissement de la salle des fêtes, les cours ont été déplacés à la salle des chasseurs à La Garenne, un espace qui permet tout juste d'accueillir ce joyeux groupe. Malgré la place comptée, l'ambiance reste fidèle à elle-même : chaleureuse, conviviale et pleine de bonne humeur.

Les cours ont lieu tous les **mardis soir de 19h à 20h30**, toujours sous la conduite de **Yohann Robert**, dont la passion, la bienveillance et le sens de la pédagogie continuent de séduire les danseurs. Le tarif reste inchangé : **150 € à l'année**.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Valérie Deveaux au 06 37 57 89 83

Cette saison, nos activités Pilates et Cardio Fit rencontrent un franc succès !

Les adhérents sont au rendez-vous, motivés, souriants... et parfois un peu courbaturés, mais toujours ravis.

Le Pilates, c'est l'art de découvrir des muscles dont on ignorait l'existence, le tout dans le calme, la respiration et la bonne humeur. Quant au Cardio Fit, il permet de se défouler, de brûler quelques calories (voire le dessert de la veille) et de repartir avec le sourire et le cœur qui bat la chamade.

Suite aux travaux de la salle des fêtes de Marcilly, nos cours se déroulent désormais à Montverdun, où nous avons été très bien accueillis. Ce changement de lieu n'a en rien freiné l'enthousiasme des participants, bien au contraire !

Contact : 07 68 11 63 00 – Chloé

Le maintien en forme

On aurait pu croire que le déplacement de la salle d'activité "Maintien en forme", de Marcilly à Montverdun, entraînerait quelques absences pour le rendez-vous du lundi... mais pas du tout ! Les habitués se sont organisés : un groupe WhatsApp, du covoiturage, et voilà tout le monde au complet pour la séance hebdomadaire ! Une vingtaine d'adhérents toujours aussi dynamiques, souriants et de bonne humeur !

Contact : 07 50 36 60 15 – Marie Anne

Proposé par l'association, le yoga offre un espace de détente et de ressourcement.

Du côté des adultes, le yoga fait de plus en plus d'adeptes.

Valériane, professeur diplômé, nous propose des séances d'Hatha Yoga alternant méditation, postures statiques, enchaînements lents, synchronisation avec la respiration... puis le cours se termine par un temps de relaxation aux sons des bols tibétains...

Pour terminer l'année tout en douceur, Valériane nous a proposé de découvrir le Yin Yoga. La séance a débuté par une méditation à la bougie. Puis la pratique Yin insiste sur le relâchement, en travaillant sur notre respiration, avant le traditionnel quart d'heure de relaxation.

Contact : 07 71 60 22 29 – Sylvia

Chez les plus jeunes, le multisport fait carton plein.

Le multisport permet à vos enfants (activités mixtes) entre 6 et 11 ans de développer leur motricité (agilité, équilibre, coordination...) grâce à la pratique de sports variés tout au long de l'année.

Fabien, professeur diplômé, a débuté cette saison avec la découverte du Handball. L'association ayant acheté des cages de Hand à la rentrée pour proposer cette nouvelle discipline. Vos enfants ont appris à courir avec une balle en regardant un objectif, à dribbler un adversaire, à réaliser des pointes de vitesse maîtrisée... tout en acceptant des règles et en respectant l'adversaire et l'arbitre. Puis vos petits pentathloniens sont partis à la découverte de la Course d'orientation. Ils se sont initiés à la lecture d'une carte, à l'utilisation d'une boussole. Ils ont appris à se repérer dans l'espace et ils ont développé leur esprit de réflexion, de logique et de concertation. Le tout dans la bonne humeur. La dernière séance s'est terminée par un petit goûter de Noël.

Fabien vous attend à la rentrée pour la découverte d'un nouveau sport...

Reprise, Mercredi 7 Janvier pour la découverte de cette nouvelle activité, mais chut ! C'est une surprise, Fabien n'a rien voulu nous dire....

Pour plus d'informations au sujet de cette activité, vous pouvez contacter Sylvia au 07 71 60 22 29.



Théâtre

C'est sur les chapeaux de roues que les ateliers théâtre ont démarré cette année. En effet, un groupe enfant a dû être rajouté, ce qui nous amène à 3 groupes enfants sur le mardi soir et le mercredi matin. Au total 40 enfants fréquentent l'atelier Théâtre cette année.

Un groupe senior a également été proposé et a été créé cette année. 6 personnes se retrouvent ainsi le mercredi après-midi pour découvrir, ou redécouvrir le théâtre (le groupe est ouvert à de nouveaux arrivants si cela vous dit).

C'est avec joie et bonne humeur qu'enfants et adultes viennent chaque semaine, se divertir, autour de jeux de scène, de saynètes d'exercices d'improvisation

Nous remercions les chasseurs, et la mairie pour le prêt de la salle de « La Garenne », ce qui nous a permis pour cette année de rester sur Marcilly.

Les 16 et 17 décembre, en fin de chaque atelier, nous avons pu faire notre petit temps de Noël comme chaque année. Certains groupes ont créé et imaginé leur saynète et tous l'ont joué devant des parents conquis (comme à chaque fois !). Bravo aux acteurs et aux spectateurs.

Rendez-vous fin mai pour notre spectacle de fin d'année, lieu et date à confirmer.

Contact : 06 41 41 31 38 – Valérie.D



Autres événements :

La marche des vendanges du 21 septembre

La marche des vendanges, organisée le 21 septembre, a rassemblé 169 courageux marcheurs malgré une météo peu favorable. Une mauvaise année côté temps, qui n'a cependant pas découragé les participants venus partager un moment sportif et convivial.

Quatre parcours étaient proposés, permettant à chacun de choisir la distance adaptée à ses envies et à son niveau. Malgré les conditions climatiques, l'ambiance est restée chaleureuse et les marcheurs ont su faire preuve de bonne humeur et de détermination. Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et leur aide précieuse tout au long de la journée, ainsi qu'à nos partenaires pour leur soutien.

Le don du sang

Le dernier don du sang de 2025 a eu lieu à la salle des fêtes le 13 octobre.

A cette occasion, 102 personnes se sont présentées dont 6 nouveaux donneurs et 97 prélèvements ont pu être réalisés.

Pour la collecte de juin ce sont 113 personnes dont 6 nouvelles personnes qui s'étaient présentées, 101 donneurs avaient été prélevés.

Le nombre de donneurs à chaque collecte est en progression, une évolution très encourageante pour les malades. C'était la dernière collecte à la salle des fêtes de Marcilly. En effet en raison des travaux effectués, le don du sang du mois de JUIN aura lieu à la salle des fêtes de Marcoux, le 15.

La collation, renommée et très appréciée suite au don, se fera à l'identique. Vous serez accueillis et servis par les bénévoles de l'association, et pris en charge pour le don par les professionnels de l'EFS.

Nous vous espérons toujours aussi nombreux (voir plus !) pour la prochaine collecte, rdv en ligne ou don sur place, pour les personnes de 18 à 70 ans.

Merci aux donneurs et aux bénévoles pour leur engagement et leur générosité.

Contact : 06 79 87 74 13 – Sandrine. F



La soirée « jeux » annulée, mais ce n'est que partie remise !

Source : mairiedeCessy

La soirée jeux qui devait avoir lieu cette année a malheureusement dû être annulée.

Des travaux de rénovation sont actuellement en cours à la salle des fêtes, la rendant indisponible pour accueillir le public.

Mais rassurez-vous : ce n'est que temporaire, on remettra ça ultérieurement !



Nous tenons à remercier sincèrement la mairie pour l'arrangement mis en place afin de pallier l'indisponibilité de la salle des fêtes pendant la durée des travaux. La solution trouvée, en concertation avec les communes avoisinantes, témoigne d'un réel sens de l'écoute et d'une volonté de garantir la continuité des activités.

Nous apprécions particulièrement l'implication de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la conclusion de cet accord, qui permet à notre commune de poursuivre ses événements dans de bonnes conditions.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et votre engagement au service de notre association.



Le Côté du Ravat

Une nouvelle association sur la commune ... pour un projet pas comme les autres ...

Retour sur notre assemblée générale du 10 octobre

Près de 60 personnes nous ont fait le plaisir d'assister à notre assemblée générale en présence de M. Alain Berard, directeur général adjoint de la fondation Médéric Alzheimer. La projection du film "la maison de l'instant présent" a été suivie d'un temps de réflexion et d'échanges sur les enjeux actuels et les perspectives d'évolution de l'offre d'habitat pour les personnes âgées.

Point d'étape sur le projet

Les prochaines étapes sont liées au déblocage de la situation juridique avec la demande qui a été formulée auprès du juge des tutelles en novembre dernier pour la mise à disposition du bien au projet, après le changement de notaire. Cette étape est indispensable pour pouvoir solliciter les financeurs dont AGIRC-ARRCO le principal soutien attendu avec Loire Forez agglomération (LFA) dans le cadre de leur plan local de l'habitat PLH.



Une fois les volets foncier et juridique sécurisés, pourront alors être franchies les étapes suivantes :

- Maîtrise d'œuvre pour étude d'avant projet sommaire APS
- Dépôt des dossiers de demande de subvention (dont LFA, AGIRC-ARRCO)
- Nouveaux rdv auprès des banques
- Dépôt du permis de construire, etc...

Nous continuons à rechercher des sources d'autofinancement avec notamment une présentation de notre projet à des associations susceptibles de nous aider mais aussi des pistes possibles de soirées, dont une soirée théâtre le 13 juin 2026 au cinéma L'Entract' à Boën.

Nous souhaitons aussi organiser des temps de vie de l'association, en proposant comme on a pu le faire en septembre, d'autres temps d'animation, d'échanges et de réflexion en préfiguration du projet de vie sociale de la maison : nous comptons proposer des ateliers aidants/aidés à partir de mai 2026.

Dates à retenir

Le samedi 13 juin 2026 sur réservation – théâtre avec la troupe « les p'tites planches » au cinéma L'Entract' à Boën sur Lignon

Vous voulez en savoir plus ?

Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : cotoitduravat@gmail.com ou nous contacter au 06 32 39 26 38, Delphine Guillot Marchand, au 06 41 41 31 38, Valérie Delauche, au 06 30 29 94 63, Christelle Marchand, ou Didier.

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook, Instagram ou parcourir notre site internet

<https://www.lecotoitduravat.fr/>

Association Communale de Chasse Agrée de Marcilly

Un Bilan entre Sécurité, Civisme et Convivialité

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Marcilly, forte d'une quarantaine de sociétaires, fait le point sur ses activités, ses engagements et ses succès récents.

Pratique de la Chasse et Sécurité

La chasse sur la commune est encadrée et s'organise selon le type de gibier. Le gros gibier est pratiqué collectivement, tandis que le petit gibier est chassé individuellement.

La sécurité constitue la priorité absolue de l'association, tant pour ses membres que pour les autres usagers de la nature. Dans cette optique, l'ensemble des sociétaires a suivi la formation décennale sécurité il y a deux ans.

L'ACCA cherche à satisfaire tous ses membres en alliant différents types de chasses. L'objectif principal est de partager d'agréables moments dans la nature, tout en assurant le plan de chasse demandé.

Afin de garantir une gestion éclairée de la faune locale, l'association réalise par ailleurs des comptages réguliers des populations présentes sur la commune pour suivre l'évolution des effectifs. Ces données sont cruciales pour déterminer notre plan de chasse annuel, assurant l'équilibre des espèces et la limitation des dégâts sur les cultures et forêts.



J'AIME LA NATURE PROPRE

Début mars 2025, L'ACCA de Marcilly s'est associée à la commune et à la fédération des chasseurs de la Loire pour organiser une opération de ramassage des déchets, dans le cadre de l'initiative nationale « **J'aime la nature propre** ». Nous adressons un grand merci à tous les participants de cette matinée.

Cette action participative de nettoyage de printemps est menée à l'initiative des fédérations de chasseurs, de pêcheurs, de randonneurs et des collectivités. L'enjeu est double :

Lutter contre les dépôts sauvages qui nuisent à l'environnement et aux écosystèmes.

Rassembler les citoyens et partager les expériences entre les différents usagers de la nature.

Cette opération locale sera reconduite
le samedi 7 MARS 2026 AU MATIN

Succès Festif avec le « Jambon au Foin »

En remplacement du traditionnel Ball-trap, dont l'organisation optimale n'était plus réalisable, l'ACCA a décidé d'organiser un repas le samedi soir de la fête patronale.

Grâce à l'accord du comité des fêtes, que nous remercions chaleureusement, ce repas fut une véritable réussite. Dans une excellente ambiance festive, 250 plats de jambon au foin ont été servis. L'événement, très apprécié, sera normalement reconduit cette année.

Pour tout renseignement sur la pratique de la chasse sur la commune ou autres questions, n'hésitez pas à contacter nos deux coprésidents :



Du nouveau à Marcilly le Châtel, le saviez vous ?

L'Atelier Moto Forézien



Je m'appelle Quentin Condamin et je me suis installé en auto-entrepreneur mécanique moto sur la commune de Marcilly-le-Châtel.

Je suis avant tout un passionné de mécanique en tout genre, autodidacte, j'ai longtemps réparé mes véhicules et ceux de mon entourage pendant mon temps libre. Puis j'ai passé et obtenu un CAP en mécanique moto.

C'est donc de là qu'est né l'AMF Atelier Moto Forézien en aout 2023.

J'aime restaurer de vieilles bécanes mais aussi entretenir des plus récentes.

Motard depuis mes 18 ans, j'apprécie les échanges avec mes clients autour de notre passion commune. Je prends le temps avec eux de voir ce qui est le mieux pour leur véhicule et leur sécurité.

Je peux intervenir sur des motos de route, tout-terrain, des quads et des petites cylindrées. L'atelier est ouvert sur rendez-vous les mardis, jeudis et samedi matin.

Site internet : <https://ateliermotoforezien.fr/> Contact téléphonique : 06 48 19 55 67

Contact mail : atelier.moto.forezien@gmail.com

Gaëlle GRENIER E.I Energemmes

J'ai ouvert ma boutique sur la commune de Marcilly dans le hameau de Say où je crée artisanalement des bijoux en pierres naturelles. Je propose également un service sur mesure, où il suffit de m'indiquer la pierre que vous choisissez et les dorures de votre choix qui orneront votre bijou et je vous le réalise.

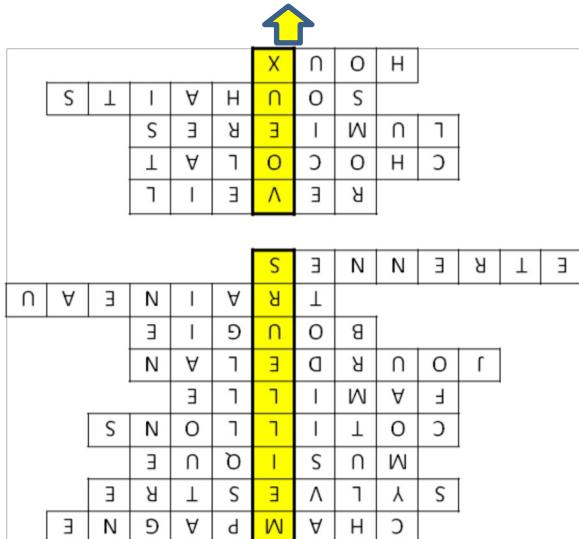


Gaëlle GRENIER E.I Energemmes

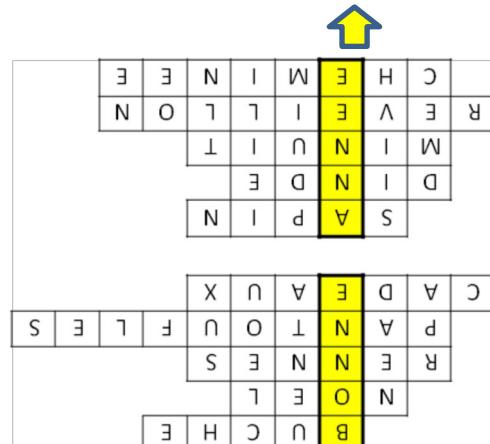
295 route de Germagneux 42130 MARCILLY-LE-CHATEL 07.78.70.29.11 www.energemes.fr

SOLUTION DES JEUX DE L'ECUREUIL

Méilleurs Vœux



Bonne Année



GROUPE VOCAL**ADIEU MARC**

A Marc

Comme elle était belle, cette répétition du 20 juin. Après plusieurs semaines, tu revenais nous voir et tous tes amis choristes étaient ravis de te retrouver. L'après répétition fut comme d'habitude très conviviale, on était bien, à la fraîche pour manger le pâté et boire un petit coup ensemble. Mais il fallait bien rentrer et se dire au-revoir. Combien, ce jour-là auraient imaginé que c'était un adieu.

Aujourd'hui, je suis triste, nous sommes tristes, ils sont tristes, tous tes amis du Groupe Vocal, (ton autre famille) te pleurent.

Presque 40 années passées ensemble à apprendre, peaufiner, finaliser ces chants parfois pas si faciles. Pour le chasseur que tu étais, pas question de laisser passer des canards.

Après les répétitions, ce moment de convivialité était important et tous appréciaient ta compagnie. Tu savais être sérieux mais le plus souvent l'humour l'emportait et tu n'étais pas le dernier pour en raconter une bien bonne ou nous chanter quelques chansons (un peu légères parfois) de ta jeunesse. Tout le monde t'admirait pour ton courage quand tu as passé des moments difficiles et toi, l'admirateur de Brassens, à combien de reprises tu as fait reculer la Camarde. Mais là, c'était trop, le crabe a été le plus fort.

Merci, Marc pour toutes ces bonnes années passées ensemble, pour ta participation à cette belle aventure qu'est la chorale, pour ces fou-rires, pour ces repas joyeux.

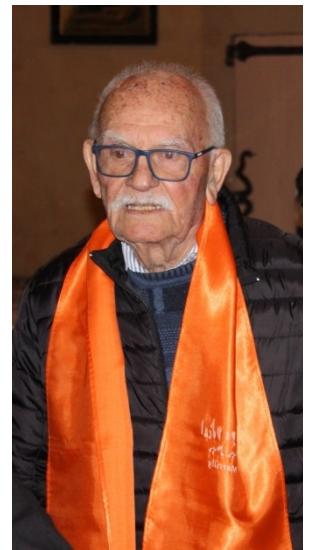
Les choristes de Marcilly garderont de toi le souvenir de quelqu'un de jovial, d'un battant, bref, de quelqu'un de bien.

Quand j'écris ces lignes, je vois une vidéo de la répétition du 20 juin et, comme Georges, je me dis « nom d'une pipe, c'est pas possible ».

Merci encore pour tout ce que tu as apporté à notre petit groupe et sois tranquille, tu seras encore longtemps avec nous.

Nous pensons très fort à Danielle et à toute ta famille.

Jean Vernay

**RÉTROSPECTIVES**

Le samedi 15 novembre la Chorale d'Ecotay nous avait invités pour une soirée chants. Ambiance très sympathique et accueil chaleureux.



Le mercredi 3 décembre nous sommes allés distraire les résidents de l'EHPAD de Boën qui nous ont faits un bel accueil. Merci à eux et à leurs soignants



PROJETS

Le dimanche 15 février 2026 à 15 heures à l'église de Bellegarde

Nous retrouverons la Compagnie Coin de Rue de Montbrison et la chorale Chat Baz'Art de Saint Chamond. L'entrée est gratuite mais une corbeille passera afin de récolter des fonds destinés aux malades, handicapés et personnes à mobilité réduite pour leur permettre de partir en pèlerinage à Lourdes.

21^{ème} Rencontre Musicale

Actuellement la date n'est encore fixée

DATES DES REPETITIONS

Les répétitions ont toujours lieu à l'école.

Dates des prochaines répétitions pour la saison 2025 – 2026

Vendredi 16 janvier	vendredi 23 janvier	vendredi 30 janvier
Vendredi 6 février	vendredi 27 février	vendredi 6 mars
Vendredi 13 mars	vendredi 20 mars	vendredi 27 mars
Vendredi 3 avril	vendredi 24 avril	vendredi 15 mai
Vendredi 22 mai	vendredi 29 mai	vendredi 5 juin
Vendredi 12 juin	vendredi 19 juin	vendredi 26 juin

Pour tout renseignement : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 ou 06 81 13 93 31

email : jean.vernay@wanadoo.fr

Le Groupe Vocal vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

ÉTAT CIVIL de l'année 2025

LES MARIAGES

POQUET Sabrina Germaine Jeanne et SIGAUD Alexandre Louis Cédric	30 mai 2025
THELISSON Laurie et BARTHELEMY DE SOUSA Kevin Geoffrey	14 juin 2025
COMBE Perrine Fany Lisa et DUBREUIL Quentin	21 juin 2025
VAUCHE Amandine, Yvette, Betty et THOLLY Maxime, Pierre, Marie, Jean	13 septembre 2025
CHANAVAT Elodie Marie Charlotte et GINOUX Medhi André	18 octobre 2025
BAUDINAT Brigitte Francine Mauricette et GAUCHER Bernard Elie Maurice	29 novembre 2025



LES NAISSANCES

RIMBAUD Raphaël	23/01/2025	82 Rue du Bizay
FRENAY Maylo, Pierre-Ange, Luc	27/02/2025	193 Rue du Pavé
JOUIN Sullyvan, Marius, Andréa	08/03/2025	308 Rue Puy Granet
BONNEFOY Lenny Georges Jean	11/05/2025	78 Chemin des Violets
TIROT Simon	12/05/2025	574 Rue du Ravat
GRENIER Lewis	17/12/2025	409 Rue du Bizay

LES DÉCÈS

CHAMBAS épouse PORTAILLER Yvette Laurentine	6 janvier 2025 à MONTBRISON
BELMONTE SALA épouse GIRARDET Thérèse	15 janvier 2025 à MARCILLY-LE-CHATEL
TRUNEL épouse MASSACRIER Colette Juliette Louise	23 avril 2025 à MARCILLY-LE-CHATEL
CHAZELLE Marc, Antoine	27 juin 2025 à MONTBRISON
BOMPUIS Ivan, Pierre	1 août 2025 à MONTBRISON
CORNET Gérard Joseph	11 septembre 2025 à MONTROND-LES-BAINS
GOUTTEFANGEAS épouse RONDEL Andrée Denise	11 septembre 2025 à MONTBRISON

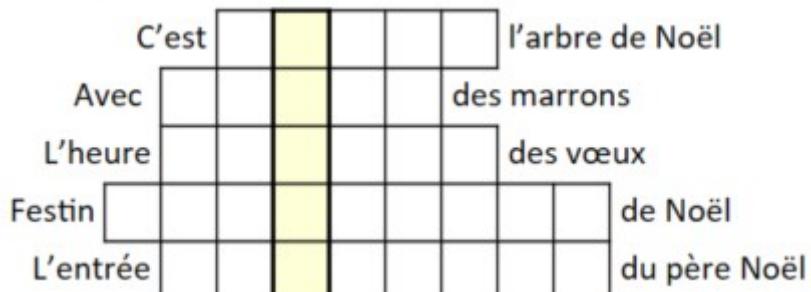
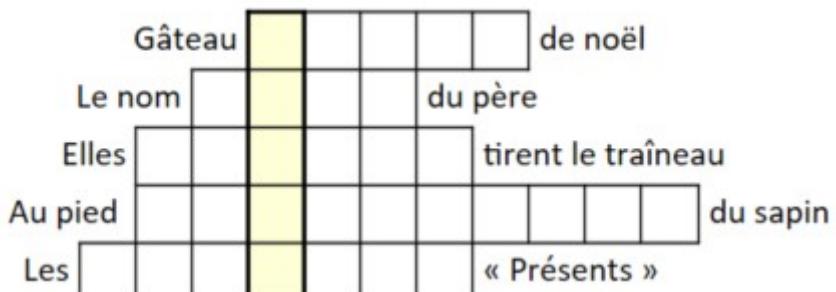
LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

Mots relatifs aux Fêtes de Fin d'Année avec 2 messages :

Remplissez les cases horizontales avec vos réponses aux définitions. Alors apparaîtront dans les cases verticales surlignées 2 messages composés qui vous sont destinés.

MESSAGE 1

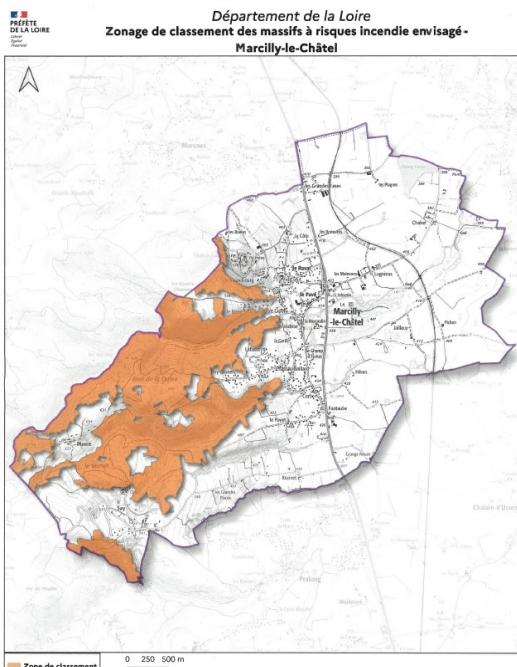


MESSAGE 2



Je souhaite aussi des bonnes choses à Marcilly le Châtel pour cette année 2026

OLD OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Dans les mois à venir notre commune sera classée pour certaines parcelles risque à incendie !

Carte du projet de classement « Risque Incendie » sur la commune.

Retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune : marcillylechateau.eu

Les objectifs

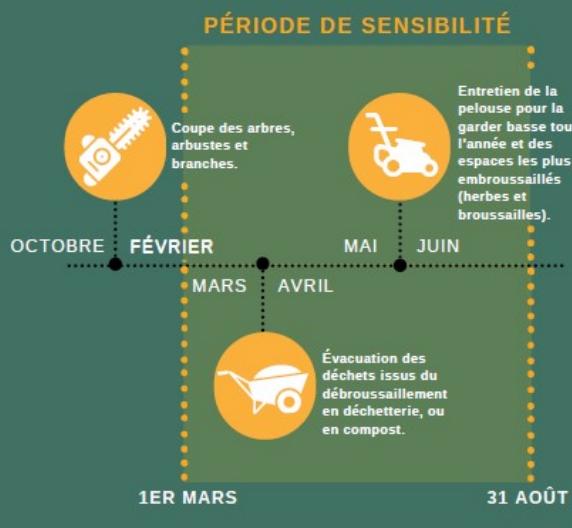
Débroussailler vise à **réduire la masse de végétaux** et à créer une **discontinuité horizontale et verticale** du couvert végétal pour :

- éviter les départs de feu,
- limiter leur intensité,
- limiter leur propagation,
- contribuer à la bonne circulation des véhicules de secours en cas d'intervention.



Les périodes recommandées

Le débroussaillage doit s'effectuer dans le **respect de la période de sensibilité de la faune et de la flore** présentes sur les communes classées. Les travaux lourds d'élagage et de coupe doivent être fait en dehors de cette période comprise entre le **01/03** et le **31/08**. La période printemps - été étant consacrée à l'entretien régulier des surfaces débroussaillées.



Un débroussaillage efficace

Pour être efficace, un bon débroussaillage sous-entend :

- **d'éliminer tous les bois morts**, les broussailles et les herbes sèches,
- **supprimer les arbustes en sous-étage** des arbres,
- **d'élaguer les arbres** dont les feuillages sont à moins de 5 mètres des habitations,
- **d'élaguer les troncs jusqu'à 2 mètres** pour les arbres de 6 mètres ou plus, sinon sur un tiers de leur hauteur,
- **d'évacuer les végétaux coupés** par broyage, en déchèterie ou en compost.



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS ...

... est interdit en tout temps et sur l'intégralité du département. La valorisation est à privilégier sous la forme du compostage, du broyage ou encore de la mise en déchèterie.

Des dérogations pour les motifs indiqués ci-dessous peuvent être accordées par la DDT, les demandes doivent être dûment justifiées:

- raisons sanitaires au titre du L.251-3 du Code rural ;
- espèces exotiques envahissantes;
- pour des cas exceptionnels dont les OLD s'il n'existe pas d'alternative au brûlage dans des conditions techniques et économiques raisonnables.





MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h30 à 11h30

Vendredi de 14h30 à 18h00

Téléphone : 04 77 97 40 80

 marcillym@wanadoo.fr

www.marcillylechatel.eu

le site pour tout savoir !

N'hésitez pas à vous abonner...

Retrouvez toutes les informations en direct en vous abonnant sur le site internet et via Iliwap !

DATES A RETENIR Toutes ces dates sont données à titre indicatif

- Vendredi 9 janvier** **Vœux du maire et du conseil municipal** à 20h00 à l'école (salle d'évolution)
- Samedi 7 février** **Goûter spectacle du CCAS** – Salle évolution à l'école
- Lundi 9 février** **PAEN** Présence de la commissaire enquêtrice en mairie de Marcilly le Châtel de 14h00 à 17h00
- Samedi 7 mars** **Opération « J'aime la Loire propre »** de 8h30 à 12h00 nettoyage participatif de la commune.
- Dimanche 15 mars** **Élections municipale 1^{er} tour** bureau de vote à l'école à la salle d'évolution
- Dimanche 22 mars** **Élections municipale 2^{ème} tour** bureau de vote à l'école à la salle d'évolution
- Jeudi 19 mars** Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc »
- Mardi 25 mars** A 18h à la salle de réunion Loire Forez (40 rue st Jean 42130 BOEN SUR LIGNON)
Présentation des différents modes de garde suivie d'une porte ouverte des crèches sur inscription par mail : rpe.itinerantnord@loireforez.fr
- Samedi 4 avril** **Chasse aux œufs** – Sou des écoles 14h00 rdv place de l'église
- Lundi 20 avril** **Distribution commandes de plantes** – Sou des écoles salle de la Garenne de 16h30 à 18h00
- Vendredi 8 mai** **Commémoration du 8 mai 1945** 11h RDV Place de la mairie
- Lundi 15 juin** Don du sang à la **salle des fêtes de Marcoux** AFR
- 18,19,20 juillet** Fête patronale - Comité des fêtes



Prochain Ecureuil : juillet 2026
Vous souhaitez communiquer ...



Ecureuil_marcillylechatel@orange.fr

L'Ecureuil, journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel

Directeur de publication : Thierry Gouby

Responsable de la rédaction : Thierry Gouby

Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel

Tirage : 690 exemplaires - Imprimé par nos soins

Photo de couverture : Thierry Gouby